

chimiques, biologiques et radiologiques, à Shirley Bay, ne diffusent leurs rapports que dans la mesure où ceux-ci présentent un intérêt mutuel, et compte tenu des limites imposées par les accords internationaux concernant l'insertion de données d'un autre pays dans les rapports canadiens. Les pourcentages approximatifs sont les suivants: a) et b), 98 p. 100; c) 52 p. 100; et d) et e) 75 p. 100.

***LA FORMATION D'ÉLÈVES-OFFICIERS
NIGÉRIENS**

Question n° 532—L'hon. M. MacLean:

1. Est-ce que les Forces canadiennes s'occupent présentement de la formation de Nigériens à titre d'élèves-officiers et, dans le cas de l'affirmative, quels sont les critères de cette formation?
2. Combien de Nigériens ont reçu la formation d'élèves-officiers au Canada en 1963, 1964, 1965, 1966, 1967 et 1968?

L'hon. Léo Cadieux (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, voici la réponse, qui comprend deux parties: 1. Aucun Nigérien n'a été formé à titre d'élève-officier depuis avril 1965.

2. Sur les 41 élèves-officiers venus au Canada en 1962 et 1963, 34 ont complété leurs cours et reçu leur diplôme.

**LES MALADIES AUX LABORATOIRES DE
RECHERCHES POUR LA DÉFENSE**

Question n° 541—M. Saltzman:

1. Au cours des trois dernières années, est-ce que des employés travaillant aux laboratoires de recherches chimiques et biologiques pour la Défense à Shirley's Bay ou à la station expérimentale de Suffield sont tombés malades ou ont été blessés à la suite d'un contact avec les agents qu'on met au point ou qu'on éprouve à ces endroits? En est-il qui sont morts de ces blessures ou maladies?
2. De quels agents s'agit-il?

M. D. Groos (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale): 1. Non.

2. Ne s'applique pas.

**LES RAPPORTS DE CHERCHEURS AMÉRICAINS
REÇUS PAR LE CONSEIL DE RECHERCHE
POUR LA DÉFENSE**

Question n° 543—M. Saltzman:

Quel a été le pourcentage des rapports préparés par les chercheurs de la guerre biologique des États-Unis à Fort Detrick pendant l'année 1967 qui ont été reçus par le Conseil de recherche pour la Défense et quel pourcentage des rapports classifiés cela représente-t-il?

L'hon. Léo Cadieux (ministre de la Défense nationale): Nous ignorons le nombre de rapports préparés par les chercheurs de la guerre biologiques des États-Unis à Fort Detrick pendant l'année 1967.

[L'hon. M. Cadieux.]

**LES AVANTAGES FISCAUX ACCORDÉS
AUX SOCIÉTÉS PRIVÉES**

Question n° 546—M. Saltzman:

Est-ce que des sociétés appartenant à des particuliers au Canada jouissent d'avantages fiscaux semblables à ceux de la *Newfoundland Refining Co.*, et, dans le cas de l'affirmative, a) quelles sont-elles, b) où exercent-elles leurs activités, c) qui en sont les principaux actionnaires, d) de quelle nature est chacun des arrangements en cause?

L'hon. Jean-Pierre Côté (ministre du Revenu national): Non.

***LE BÉNÉFICE DE L'AUGMENTATION
DU PRIX DU BEURRE**

Question n° 558—M. Lambert:

Des mesures ont-elles été prises par le ministre de l'Agriculture, ou la Commission canadienne du lait, afin d'assurer que les producteurs de lait industriel profiteront à 100 p. 100 de la récente augmentation de 2 cents la livre du prix du beurre au niveau du consommateur et, dans la négative, qui en bénéficiera?

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, la réponse à cette question est la suivante: Le gouvernement fédéral n'est pas autorisé à fixer les prix au niveau des producteurs dans les limites d'une province quelconque. Ce pouvoir est du ressort des provinces.

**QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES
DE DÉPÔT DE DOCUMENTS**

**LA REMISE EN ÉTAT DES NAVIRES
DU GOUVERNEMENT**

Question n° 17—M. Crouse:

1. Quels sont les noms des navires du gouvernement appelés à être remis en état entre le 1^{er} septembre 1968 et le 31 mars 1969?
2. Quel montant approximatif sera dépensé pendant cette période pour la remise en état de ces navires?
3. Demandra-t-on des soumissions pour ce travail, ou assignera-t-on la tâche à certaines régions afin de diminuer le chômage dans certains secteurs pauvres?

(Le document est déposé.)

LES CRIMES ENTRAÎNANT LA MORT

Question n° 400—M. Coates:

1. De tous les crimes commis au cours de chacune des années comprises entre 1960 et 1967 inclusivement, combien ont entraîné la mort d'une ou de plusieurs personnes?
2. Pour chacune des années comprises entre 1960 et 1967 inclusivement, quelle est la répartition, par province, des crimes qui ont entraîné la mort d'une ou de plusieurs personnes, combien de ces crimes ont mené à des accusations d'homicide non prémédité, de meurtre non qualifié ou de meurtre qualifié et combien de ces crimes sont restés sans solution à ce jour?

(Le document est déposé.)